

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Vendredi 17 novembre 2017
A 19h30
Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

- ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 octobre 2017.
- ✓ Désignation du secrétaire de séance.

COMMISSIONS

- 1° Compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 27 septembre 2017 – 1 ANNEXE

ADMINISTRATION GENERALE

- 1° Convention de partenariat entre Gaillac et la Communauté d'Agglomération pour l'organisation d'une opération de communication dédiée au festival international des lanternes – 1 ANNEXE
- 2° Convention pour la réalisation de prestations de services entre Gaillac et la Communauté d'Agglomération : mission d'animation économique liée au festival international des lanternes – 1 ANNEXE

FINANCES

- 1° Convention de partenariat financier entre la Ville de Gaillac et le Comité Départemental de Tourisme du Tarn concernant le Festival des lanternes.
- 2° Décision modificative numéro 2 au budget principal
- 3° Approbation du rapport de la CLECT et de l'évaluation des charges transférées
- 4° Approbation de la fixation libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire
- 5° Demande d'attribution d'une subvention à l'AECCEP
- 6° Demande de subvention au Conseil Départemental pour le Salon du Livre 2018.
- 7° Demande de subvention au Conseil Régional pour le Salon du Livre 2018.
- 8° Modification des tarifs d'entrée du Festival des Lanternes

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Le Maire
Patrice CAUSSEGRAND

